

Sauvons notre école

Pétition à l'initiative du Chœur des Deux Vallées

Lors du rendez-vous du mardi 12 février 2008 avec M. Jean-François de Canchy, directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Ile-de-France, le Conservatoire Intercommunal des Deux Vallées a été informé que les subventions accordées annuellement par l'Etat aux syndicats intercommunaux de musique en milieu rural **seraient supprimées pour l'année 2008**.

Cette décision brutale et arbitraire, annoncée sans aucun préavis, a des conséquences immédiates et catastrophiques pour l'avenir de notre école, puisqu'en l'absence de solutions, **toutes ses activités seraient amenées à cesser**. Les cours individuels, mais aussi tous les ateliers collectifs seraient supprimés sans solution de remplacement.

Cela signifie que les enfants et les jeunes de notre école n'auront désormais plus accès à **cette éducation musicale et culturelle** dont nous avons tous bénéficié. Membres du conservatoire depuis notre enfance, nous sommes conscients de la place primordiale que la pratique de la musique en ensemble a occupée dans nos vies, et nous ne tolérons pas que ce droit soit refusé à certains, **pour la seule et unique raison qu'ils vivent en milieu rural**. Nous considérons que la musique ne doit pas s'adresser exclusivement à un public aisé et privilégié, mais doit au contraire **rester accessible à tous**, assumant pleinement le **rôle social** qu'elle a joué pour nous.

Nous vous invitons à vous joindre à nous, et à contester cette décision injuste afin d'assurer la survie de notre conservatoire.

Le Chœur des Deux Vallées

Nous vous proposons de rejoindre notre cause **en signant cette pétition**.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

